



Toulouse, le 16 juin 2020

M. Pierre DARTOUT

Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud,
Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet des Bouches-du-Rhône

Monsieur le Préfet,

La CGT Intérieur du SGAMI-Sud vous adresse ce courrier pour vous faire part de plusieurs éléments.

En premier lieu, certains de vos subordonnés ont la fâcheuse tendance à oublier que la CGT est un syndicat représentatif au sein du SGAMI-Sud.

Ainsi, le secrétaire général de la zone de défense sud, avec qui la CGT avait des contacts lorsque celui-ci avait pris ses fonctions, a fermé sa porte pour tout échange hors le strict cadre formel.

Depuis maintenant plusieurs mois, il ne nous est plus possible d'obtenir un seul entretien, pas plus qu'avec son adjoint. Nous prenons ces refus de rencontres comme une atteinte délibérée à l'égalité de traitement entre organisations syndicales, et a minima comme une absence de dialogue social lequel, pour exister doit se pratiquer à au moins deux interlocuteurs. La CGT demeure l'un de ses interlocuteurs, et demande que l'administration revienne dans la discussion.

Par ailleurs, l'encadrement du SGAMI Sud entrave de manière souvent délibérée le libre exercice du droit syndical au sein de la structure zonale. Ainsi, lors d'une récente visite de site à Marseille, un sous-directeur a demandé à la CGT de « dégager de l'atelier » lors d'un tractage. Ces propos sont inadmissibles. La CGT est élue au SGAMI-Sud et est libre de se déplacer sur l'ensemble des sites couverts par le CHSCT.

Nous pouvons également citer les propos d'un directeur qui, lors de ce même déplacement syndical, a dit à la CGT qu'elle avait le droit de tracter – nous confirmons – mais pas celui d'échanger avec les agents ! Quant à la DRH, la personne a interpellé notre organisation dans les couloirs, nous demandant de lui indiquer qui nous allions voir, quand, comment etc. La CGT n'a de compte à rendre qu'à ses adhérent-es, pas aux représentant-es de l'administration.

Pour votre information, sachez que lors de cette visite effectuée les 18, 19 et 20 mai derniers, contrairement aux agents qui portaient des masques et respectaient la distance physique, aucun des responsables de l'administration qui ont interpellé les responsables de la CGT ne portaient de masques ni ne respectaient les gestes barrières, à notre différence.

Monsieur le Préfet, au-delà de ces éléments que nous voulions porter à votre connaissance, la CGT souhaite aborder avec vous les questions relatives à la situation de la communauté de travail que vous dirigez, et les revendications et propositions que nous portons.

C'est pourquoi nous vous sollicitons pour un échange, selon vos disponibilités.

La CGT vous remercie par avance pour votre réponse et vous adresse, Monsieur le Préfet, l'expression de ses salutations républicaines.